

Association de quartier « Les Touches »
15 rue Paul Gauguin
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

A l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville
Esplanade des droits de l'homme
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Objet : Lotissement des Touches

Chartres de Bretagne le 09 Mars 2009

Monsieur le Maire,

Par la présente, au nom des résidents du lotissement des Touches de Chartres de Bretagne, nous nous permettons de vous faire part de nos inquiétudes et de notre opposition à la desserte future de notre lotissement dans le cadre du projet de PLU qui pourrait modifier de façon importante les conditions de vie et de sécurité de notre quartier.

En effet, les différents renseignements obtenus auprès du service de l'urbanisme de la commune et de M. Deloffre, votre 1^{er} adjoint en charge de ces questions, indiquent que la rue Paul Gauguin pourrait devenir à minima une voie de passage pour les bus reliant Pont-Péan au centre de Chartres. Cette perspective, vous en conviendrez, va à l'encontre des motivations qui nous ont conduites à nous établir dans ce lotissement.

A ce jour, celui-ci offre une qualité de vie que nous avons choisie en terme de tranquillité, de proximité, d'espaces champêtres et de sécurité pour nos enfants et à laquelle le projet de PLU porte préjudice.

Nous vous remercions par avance de prendre en compte notre requête et restons à votre disposition pour tout échange, dans la perspective de conserver notre lotissement dans sa configuration actuelle.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les résidents signataires